



# Le Guide du parrain

Programme Grandir à Antsirabe

Fédération  
d'associations  
de solidarité  
**fondée en 2004**

reconnu d'intérêt général

3, allée de la futaie  
93160 Noisy Le Grand

Tel:01.43.05.20.11  
contact@grandira.org  
[www.grandira.org](http://www.grandira.org)

## Penser global, agir local

Au carrefour de l'Afrique et de l'Asie, le peuple Malgache puise ses origines dans ces deux continents. Les 20 millions d'habitants de l'île sont divisés en dix huit ethnies qui forment un ensemble homogène à la culture originale.

**La pauvreté** ainsi que des conditions de vie difficiles constituent la réalité quotidienne pour beaucoup **d'enfants** de Madagascar. D'après le dernier rapport de **l'Unicef**, Madagascar se place à la **36ème** position dans le classement du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (**TMM5**), indicateur très valable de développement sanitaire, social et économique. Comparativement, la France se place à la 170ème position.

Antsirabe est la deuxième ville de Madagascar avec une population d'environ 180 000 habitants, située à 1500 m d'altitude, elle est le centre vital d'une région agricole et d'un centre économique important.

La précarité économique, sociale et sanitaire a laissé pour compte plus d'un millier d'enfants vivant dans une extrême pauvreté. Environ 500 sont accueillis au sein de différentes structures associatives.

Depuis maintenant 4 années, nous avons, entre autre, établi un diagnostic de l'enfance des rues à Antsirabe et ouvert 2 centres d'accueil (garçons et filles). Ce sont plus de 50 enfants qui ont bénéficié de nos actions.



« **Grandir à'ailleurs** » est une association de **solidarité internationale** dont l'objet est de garantir les droits fondamentaux de l'enfance défavorisée et en particulier de **l'enfance des rues**.

Les derniers diagnostics de l'Unicef chiffrent à plus de 800 millions le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté dans le monde, dont près de 100 millions d'enfant dans les rues.



## Accueil et hébergement

L'adolescent des rues est comme un oiseau qui veut vérifier qu'il n'est pas en cage. Nous proposons donc des lieux ouverts où il puisse se sentir à la fois en liberté et en sécurité. A lui de décider s'il veut venir, rester, partir... Cependant, après un temps d'adaptation et de réflexion, la signature d'un « contrat d'engagement » est effectuée entre l'adolescent et la structure, afin de favoriser un réel investissement de la part de tous.

Il s'agit dans un premier temps de répondre aux besoins immédiats des adolescents des rues: manger, dormir, se laver, se soigner, être en sécurité, être cadrés...



## Les objectifs du parrainage

### Insertion sociale et scolarisation de base

Favoriser l'insertion sociale  
Favoriser l'insertion professionnelle

### Formation Professionnelle

Assurer un avenir professionnel  
rè-intervention économique et sociale

### Engagement citoyen

Développer l'estime de soi  
Donner un sens à la vie  
S'ouvrir sur l'extérieur



## Formation professionnelle

L'apprentissage d'un métier est essentiel. L'objectif est d'aider les enfants à sortir de cette marginalité qui empêche toute évolution. L'indépendance financière est le premier pas vers une autonomie d'action.

Cette formation doit conjuguer apprentissage théorique et mise en pratique, en s'adaptant au niveau de chacun. Il s'agit d'accompagner le jeune dans la connaissance et de lui permettre d'acquérir un savoir faire qui le rendra indépendant.

Un plan de formation sera établi, tenant compte des rythmes de chacun et des objectifs. L'association prend à sa charge le coût de la formation, le repas, le transport si besoin est.

## Scolarité

Certains des adolescents savent déjà lire et écrire et ont le désir d'apprendre plus. Mais la plupart sont illettrés. Il est fondamental que chacun accède à la lecture et à l'écriture de la langue Malgache, ainsi qu'à la langue française.

L'alphabétisation participe à l'insertion et à l'équilibre des adolescents. Apprendre à lire, à écrire et à compter est déjà une réussite en soi. Nous adaptons cet enseignement en fonction des capacités de chacun.



## Pourquoi parrainer ?

Aujourd'hui, votre aide nous est indispensable pour poursuivre nos programmes, donner corps à nos projets et en édifier de nouveaux:

### en un mot Agir

## Pourquoi parrainer un programme plutôt qu'un enfant?

Après diverses expériences, nous avons constaté que les filleuls ont tendance à trop attendre de leur parrain. D'un commun accord avec les travailleurs sociaux Malgaches et Français, nous avons préféré éviter de rendre cet attachement problématique en vous proposant des parrainages de programme. Ce lien généreux tissé avec le peuple Malgache est désormais démultiplié pour tous les bénéficiaires du programme.

## Le meilleur coût pour un parrainage?

Le montant moyen estimé d'un parrainage est de **25 euros**, mais il n'est qu'un indicateur, chaque parrain étant libre de choisir le montant de son parrainage...

Le parrainage permet une meilleure vision financière, donc de mieux anticiper et traiter les besoins sur le long terme.



## Comment utiliser votre reçu fiscal et remplir votre déclaration d'impôt

Chaque année au mois de février vous recevrez un reçu fiscal récapitulatif de vos dons versés sur l'année précédente par prélèvement, carte bancaire ou chèque.

● Si vous faites votre déclaration de revenus par voie postale, **vous devez impérativement joindre le reçu pour bénéficier de la réduction fiscale.**

● Si vous faites votre déclaration en ligne, vous n'avez pas besoin de joindre votre reçu. Toutefois, **gardez-le précieusement**, il peut vous être demandé en cas de contrôle.

● Dans la partie "**charges ouvrant droit à réduction ou à crédit d'impôt**", reportez le montant de vos dons versés à "Grandir à l'étranger" au cours de l'année (maximum 495€) **dans la case "UD"** correspondant aux "dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté".

● Si vous avez donné plus de 495€, **reportez le solde dans la case "UF" de la même rubrique**, pour bénéficier de **66% de réduction d'impôt** sur cette part de dons versés, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

## Comment suis-je informé de la bonne marche des programmes ?

"Grandir à..." met à votre disposition :

1. Un journal d'informations trimestriel, "**Grandir Ensemble**"
2. Une New's Letter mensuelle
3. le blog d'Antsirabe qui publie des nouvelles de façon régulière

## Avec "Grandir à'illeurs" je m'engage et je soutiens l'enfance des rues

En parrainant le programme d'Antsirabe:  
Pour cela il me suffit de remplir l'autorisation de prélèvement et de la renvoyer signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) à l'adresse suivante:

**Association "Grandir à'illeurs"**  
**3, allée de la futaie**  
**93160 Noisy-le-Grand**

En faisant un don de .....€ par chèque à l'ordre de "Grandir à'illeurs".

### La Déduction d'impôt

Dans le cadre des versements aux organismes ayant pour objet de venir en aide aux personnes en difficulté ; la réduction d'impôt est égale à **66%** des sommes versées retenues dans la limite de **495€** (Au-delà de cette limite, la déduction est de 20% du montant imposable).

Après déduction fiscale:

**100 euros vous coûtent réellement 34 euros**  
**300 euros vous coûtent réellement 100 euros**

Un parrainage annuel de 120 euros (10 euros par mois soit 3.25 après déduction fiscale) représente :  
40 nuitées+ 162 repas servis + 26 jours d'école ou de formation + 12 jours de salaires d'un éducateur

Un parrainage annuel de 300 euros (25 euros par mois soit 8.50 après déduction fiscale) représente :  
99 nuitées+ 407 repas servis + 65 jours d'école ou de formation + 28 jours de salaires d'un éducateur

## Autorisation de prélèvement automatique

A remplir et à retourner signée, accompagnée d'un RIB ou RIP

**J'autorise** l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, la somme de:

**25 euros** par mois. **Soit un coût de 8.5 euros** par mois après déduction d'impôts.

Autre, je choisis le montant de: .....€ par mois.

Le premier prélèvement interviendra le 05 du mois de: .....

### Vos coordonnées personnelles:

Nom: .....  
Prénom: .....  
Adresse:.....  
.....  
Code postal: ..... Ville: .....  
Email..... Tél.....

### Coordonnées de votre banque:

Nom de l'agence: .....  
Adresse:.....  
.....

### Désignation du compte à débiter:

code établissement	Code guichet
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Numéro de compte	Clé RIB
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

N° national d'émetteur: **554034**  
Nom et adresse de l'association bénéficiaire:  
**"Grandir à'illeurs" - 3, allée de la futaie - 93160 Noisy le-Grand**

Fait à :

Le:

**Signature:**  
(obligatoire)

Conformément à l'article 39 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations demandées sont destinées à l'émission de chèques de "Grandir à'illeurs" vous pouvez vous opposer à leur traitement en adressant votre demande au siège de "Grandir à'illeurs" vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées.